Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 53

Artikel: Le jour de l'an à travers les âges
Autor: Deschamps, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216857

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

59me ANNEE — N° 53. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 31 décembre 1921.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse*, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger*, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La Rédaction et l'Administration du
CONTEUR VAUDOIS
présentent à leurs abonnés et lecteurs leurs vœux sincères pour la nouvelle année.

LE JOUR DE L'AN A TRAVERS LES AGES

LA *Feuille d'Avis de Montreux* a publié, il y a un certain temps déjà, l'article très intéressant que voici. Il est aujourd'hui tout-à-fait de saison.

* * *

L'année qui s'en va n'est point regrettée. Il est rare qu'elle nous ait apporté ce que nous en attendions, qu'elle ait réalisé nos espérances démesurées. Pourtant, elle a été bienfaisante si elle nous a donné un peu de sagesse et rendus meilleurs.

Comme de grands enfants que d'éternelles illusions bercent sans cesse, nous nous plaisons facilement à nous imaginer que l'année qui vient sera plus féconde en hasards heureux, en circonstances favorables et nous la saluons avec bienveillance. Nous voulons la commencer avec de ferventes pensées suggérées par les plus tendres sentiments du cœur, en formant des vœux pour le bonheur de ceux que nous aimons, en pratiquant la charité, en répandant de la joie et des libéralités autour de nous.

On ne connaît pas l'origine des étrennes et si l'on fait une excursion à travers les siècles passés, on remarque que les coutumes qui nous sont chères furent de tout temps pratiquées.

Les Egyptiens, dans la plus extrême antiquité, célébraient le jour de l'an au moment des premières crues du Nil bienfaisant, c'est-à-dire vers l'équinoxe d'automne.

Plutarque, qui a rapporté cet usage, déclare que les Egyptiens s'offraient mutuellement tout ce que la terre peut porter de plus doux : des figues et du miel; et leurs vœux étaient contenus dans cette formule : « Douce et bienfaisante est la parfaite vérité ».

Les Romains empruntèrent aux Egyptiens la coutume des étrennes, et une fresque retrouvée dans les ruines de la ville de Pompéï, qui fut engloutie sous la lave du Vésuve en l'an 70 avant notre ère, représente une prêtresse offrant des figues à une divinité, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Chez les Perses, adorateurs du feu, le renouvellement de l'année, qui s'accomplissait à l'équinoxe de printemps, était l'occasion d'une solennité qui durait 6 jours et qui était consacrée aux divertissements et aux festins. Cette fête était celle du « Nourouz ».

Hérode affirme qu'il était permis au roi, pendant cette fête, de dépouiller toute gravité et toute réserve, de danser en public et de s'enivrer. Pendant les cinq premiers jours de la solennité, il faisait des cadeaux successivement aux docteurs, aux astrologues, aux conseillers, aux prêtres, à ses parents et aux enfants. Le sixième jour, il recevait les présents de ses artisans et du peuple.

Dans le chapitre XXIII du Lévitique, Moïse indique à l'antique nation Juive le caractère des fêtes qu'elle doit solenniser. Celle du renouvellement de l'année, à l'équinoxe de printemps, s'appelait la fête du Rosch Haschand. Le son du cor de bélier annonçait la fête. On offrait des fruits et du pain levé arrosé de miel, symbole de la douceur et de l'abondance de la nouvelle année, avec des présents aux enfants, aux serviteurs et aux pauvres. Ceux-ci remerciaient par ce souhait : « Soyez inscrits en heureuse année ».

Les Grecs anciens commençaient l'année aux solstices et aux équinoxes. Ainsi, les Spartiates et les Macédoniens la commençaient à l'équinoxe d'automne, les Thébains au solstice d'hiver. Les fêtes du nouvel an comportaient les « Bacchanales », danses effrénées et orgie en l'honneur de Bacchus, qui s'accomplissaient pendant la plus longue nuit de l'année.

Les Romains anciens dédièrent le premier mois de l'année à Janus et l'appelèrent « januarius », janvier, Janus ayant deux visages, dont l'un regardait l'ancienne et l'autre la nouvelle année. Le roi Tatius, qui régnait avec Romulus sur les Sabins et les Romains, ayant reçu, au début de l'année, pour lui porter bonheur, de la verveine cueillie dans les bois sacrés de Struena, la déesse de la force, et ayant remarqué que la Fortune lui sourit pendant les douze mois qui suivirent, consacra l'usage des étrennes « struenæ ». L'habitude des étrennes prit à Rome une prompte extention. On joignit aux branches de verveine du miel, du vin, des dattes, des bijoux.

Nos ancêtres, les Gaulois, célébraient le 1er jour de l'an par une cérémonie religieuse dans laquelle les prêtres ou druides coupaient, avec des faucilles d'or, le gui sacré sur les chênes.

Puis le grand pontife sacrifiait deux jeunes taureaux blancs, dont les chairs servaient au festin des prêtres. Après la cérémonie, il jettait le cri : « Au gui l'an nouveau ! »

L'innombrable assistance le répétait et chacun venait solliciter du prêtre, en échange d'une offrande, une parcelle de la plante sacrée qui devait préserver de toutes les souffrances de l'âme et du corps et qui constituait un talisman précieux.

Le christianisme tenta d'abolir l'usage des étrennes. La fête de Pâques devint le premier jour de l'an et ce furent, à cette occasion, les rois, les princes et les seigneurs qui firent des cadeaux à leurs vassaux. Les petits reçurent des présents des grands, ce qui était plus logique.

Charles IX enfin, par un édit donné en 1564, rétablit le jour de l'an le 1er janvier.

M. Deschamps.

PAS MUNICIPAU, MA CANDIDAT

COUIENET n'avâi pas robâ son nom. L'ètâi tant tseropa que sé cutsive sû l'orrâdzo et que l'amâvè mi vaîré sé ballé vatse avoué dâi catollès que de lé z'étrellhî on bocon.

Portant l'avâi la pllie balla carrâïe dau velâdzo et prau d'ardzein dein lo bouffet. Mâ, vo sèdé, quand on n'a pas pî l'acouet dé traîré son motchô dé catsette po sé pannâ quand on a éterni, fau craîré que lé coûtés san bin ein grantiau.

Se bramâve contre la dzornâ dé 8 haôrès l'est que la trovâve trau granta et que l'ètâi dza na ruda châïe po llhî dé vaîré lé z'autro à l'ovradzo.

Tot parâi lâi avâi on n'ovradzô iô ne fasâi pas la pota; ti lé z'an à la mi-tsautein dévessâi s'infatâ dein sé z'haillon dé noce po allâ batsî. Né pas po rein que sa féna, la Caton, desâi on iadzo :

— Craîo que vû fére betâ on paratounerro su noutron llhî !

Mâ, noutron Couïenet ètâi atant orgolliaû que tséroppa et dzaublliâve dû gran tein d'arrevâ oquie din lo velâdzo.

Adon, l'autra demeindze, quand l'a falliu nomma lo sindique et lé municipau, noutron lulu peinsâ que l'ètâi lo momeint d'applliâî. Va don à lo maison dé coumouna et quand revin vé la né, avoué oquie que resseimblliâve gros à 'na gonclliâe, aûvré la porla de l'hotô, tint lè bré à sa féna et avoué sa carletta sû lo cotson brâme dinse, ein sé foteint on coup dé poing sû l'estoma :

— Vin vâi cé, mon petit Caton, vû t'imbransî, mé vouaitcé ora on n'hommo d'Etat.

— Adon, t'ant nommâ sindique !

— Na !

— Adon... municipau !

— Non pllie !

— Qué don ?

— Candidat !

— Qu'e-te cein on candidat ?

— Rein dau tot... 'n'eimplliâtro quemet mé !

L'oncllio Jules de pè Inverdon.

PAUVRE HOMME. — Ma bonne dame, faites-moi la charité. Mon mari ne peut ni sortir ni se lever.

— Il est malade, pauvre femme ?

— Non, il est en prison.

ENTRE AMIES. — As-tu remarqué comme Madame C... est myope ?

— Oui, ma chère.

— On m'a dit qu'elle portait son lorgnon même au lit.

— Et pourquoi ?

— Pour reconnaître les gens qu'elle rencontre dans ses songes, elle en fait tant.

AGENDA MÉNAGER ROMAND. — Année 1922, publié sous la direction de *M. le Dr F. Porchet*. Relié toile souple, fr. 2.50. — Librairie Payot & Cie.

Toutes les maîtresses de maison et ménagères de ville et de campagne qui ont apprécié la valeur de cet agenda, seront heureuses d'apprendre que l'édition pour 1922 est sortie de presse. Elle conserve toutes les qualités des précédentes. Les notions de droit civil suisse, indispensables à la femme, y sont aussi exposées clairement, accompagnées de multiples renseignements sur les publications, sociétés et institutions auxquelles les mères de famille peuvent s'intéresser.

Tenant compte des vœux exprimés par ses lectrices de l'an dernier, l'*Agenda Ménager Romand* apporte d'heureuses innovations à son édition nouvelle. Signalons, entre autre, l'adaptation du calendrier journalier à l'inscription quotidienne des comptes de ménage et la perforation d'une partie de l'Agenda, ainsi transformée en un bloc-notes fort utile.

Ainsi, cet Agenda est à même de rendre les services les plus divers.